

LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

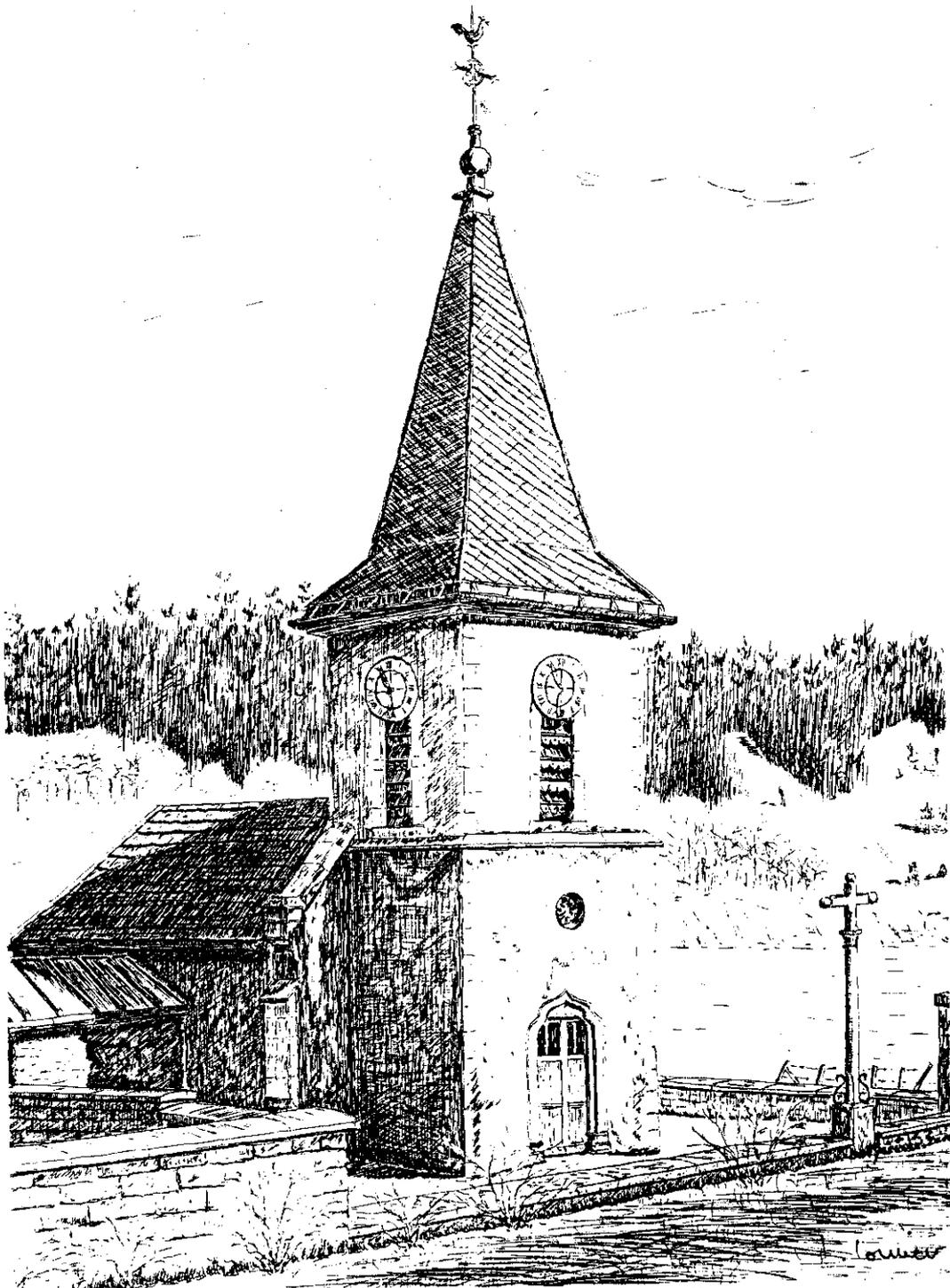
N° 30 DECEMBRE 1990

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

C.C.P. DIJON 2861-59 F

1



Le Gérant: Mr Louis CHARNU

Imprimeur: M. L. B. St. LAURENT. Dépôt légal 4^e Trimestre 1990

SOMMAIRE

Couverture - Jean LOUVIER- La Chapelle des PIARDS .	I
Sommaire -	2
Editorial-Le mot du Président -Mr Louis CHARNU.	3
Nos Activités- Mme BAILLY-SALINS Rénée	4
Soirée-débat- Mr Jean Louvier	5/6
VOIR & REVOIR -Survol de la Combe de PRENOVEL-LES PIARDS en Grandvaux -Mme Denise PIARD	7/ 10
PRENOVEL-Les PIARDS - à pied ! Mr Maxime VINCENT	11/12
Les Forêts Communales du Grandvaux -Mr Jean-Marie VALDEMAIRE-Ingénieur à l'O.N.F. -	13/15
FLORE DU GRANDVAUX -Mr Henri MICHAUD -Président S.D.N. àSt-Laurent -Vice -PresT S.H.N. Champagnole	16/17
UN PEU D'HISTOIRE...Le GRANDVAUX il y a 200 ans(Suite) 1789-1790 -Mr Jean FERREZ	18 /25
BILAN 1990 & annexes ;;;Jean GASQUI	26/28
Souvenirs -Centenaire Chemin de Fer -Ligne Champagnole- Saint6laurent du Jura	Page 2-28-
CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE - II Janvier 1991 .-	

CARTE POSTALE

ENTIER POSTAL

Oblitération

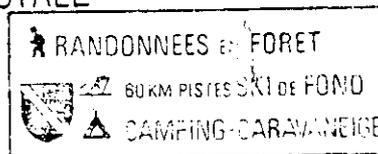
10 Juillet 1990

avec Flamme permanente

39-St-Laurent-en-
Grandvaux.

12f,00 Pièce + port

EXPEDITEUR



ST LAURENT en GRANDVAUX 90 -7-90

DESTINATAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT.

"ANNIVERSAIRE" ...

Qui se souvient de cette soirée du 27 Novembre 1975 ?

Ce soir là, sur mon invitation, une douzaine de personnes du Grandvaux se retrouvaient à St-Laurent dans le but de créer une association culturelle pour la sauvegarde du patrimoine de notre pays.

C'était donc la naissance des " AMIS du GRANDVAUX". Les membres se mettent d'accord pour la création d'une société mais à condition que le siège social soit à la mairie de Grande Rivière. Monsieur MICHEL GROSJEAN, nommé vice-président de la société, et Maire de la commune est fort heureux, et la commune de Grande-Rivière saura au fil des années nous aider de bien des manières.

Rappelons les premières décisions:

- Création d'un bulletin semestriel intitulé "le LIEN" qui sera envoyé à chaque adhérent.
- Une exposition annuelle sera faite l'été dans nos communes à tour de rôle.

Pour le moment, la Société a tenu parole, puisque vous recevez le LIEN N° 30, et que 15 expositions ont eu lieu.

L'exposition "90" fut très courte, mais nous étions tributaires de la S.N.C.F. pour le wagon, et des P.T.T. qui nous avaient gracieusement prêté des panneaux pour nos photos, timbres et documents.

Les AMIS du GRANDVAUX ont participé à différentes manifestations du secteur, organisent les 1er Mai les promenades pédestres, de petits voyages, conférences, etc...

Nous avons toujours le projet de la "Maison du Grandvaux".

Au seuil de l'année nouvelle, souhaitons la réalisation de nos plus chers désirs... Le Bureau se joint à moi pour vous adresser nos vœux les meilleurs pour 1991.

Loüis CHARLU.

NOS ACTIVITÉS

NOS ACTIVITES EN 1990

Le vendredi 9 Mars nous avons reçu M. JEAN CUYNET pour notre soirée débat sur les chemins de fer en Franche-Comté.

Le dimanche 18 Mars avait lieu le Petit Bal costumé à la Chaux -du-Dombief. M. LIBOZ et sa fille ont assuré la partie orchestre. Après-midi sympathique et joyeux. Merci aux personnes qui ont fabriqué de délicieuses pâtisseries.

Le 22 Mars la journée " Portes ouvertes " à Lons, animée par JEAN GASQUI a été reconnue comme un travail remarquable sur la philatélie.

Le 1er Mai la promenade pédestre a été un succès. Elle a été pour beaucoup l'occasion de connaître Fort-du-Flasne.

Le 14 Juillet la manifestation pour le Centenaire du Chemin de Fer à St LAURENT en union avec la municipalité ainsi que le "Wagon-Expo " ont attiré autochtones et touristes. Tous ont été satisfaits; une cassette-vidéo en garde le souvenir.

NOS PROJETS POUR 1991

Le Petit Bal aura lieu cette année à la Salle des Fêtes de St LAURENT le Dimanche 17 Mars. Nous espérons que vous serez, comme toujours, nombreux à l'animer.

La sortie pédestre du 1er Mai nous entraînera aux PIARDS.

La soirée-débat dont la date n'est pas encore arrêtée aura pour sujet " Alésia " (voir page suivante) et les fouilles.

Nous étudions le projet d'exposition. Le sujet est connu mais nous manquons encore de local...

Le 1^o Tome sur la BIQUE vient de paraître

Vous pouvez le demander soit " aux amis du Grandvaux - soit à la librairie Marque et Maillard à lons le Saunier

ALESIA... CHEZ NOUS ?

Comme il est de coutume, la SOIREE DEBAT sera organisée le premier Samedi du mois de Mars, à 20 h 30 dans les locaux de notre siège social, à la Mairie de Grande - Rivière, aux GUILLONS.

Il y sera notamment question d'un sujet délicat, abordé depuis bien des années par de nombreux chercheurs et savants: déterminer le site EXACT d'ALESIA, ce lieu historique sur lequel la Gaule perdit définitivement son indépendance...

Le problème n'est pas simple. En effet, on ne dispose au départ que d'un texte rédigé par CESAR, en l'an 52 avant Jésus Christ et qui est un véritable "reportage" sur la guerre des Gaules.

L'Empereur des Romains est donc à la fois l'acteur et le grand témoin de l'événement et l'on ne saurait nier l'absolue prépondérance qui doit être accordée à son récit.

Le site d'ALESIA y est décrit en ces termes:

"La ville proprement dite était au sommet d'une colline
 "à une grande altitude, en sorte qu'on voyait bien qu'il
 "était impossible de la prendre autrement que par un siège
 "en règle. Le pied de cette colline était de deux côtés
 "baigné par des rivières. En avant de la place, une
 "plaine s'étendait sur une longueur d'environ trois mille
 "pas. De tous les autres côtés, la colline était entourée
 "à peu de distance de hauteurs dont l'altitude égalait
 "la sienne. Au pied du rempart, tout le flanc oriental
 "de la colline était occupé par les troupes gauloises,
 "et en avant elles avaient creusé un fossé et construit
 "un mur grossier de six pieds. Les travaux qu'entrepre-
 "naient les Romains de développaient sur une longueur de
 "onze milles (16 km 500).
 "Il y avait au nord une montagne qu'en raison de sa
 "vaste superficie nous n'avions pu comprendre dans nos
 "lignes, et on avait été forcé de construire le camp sur
 "un terrain peu favorable et légèrement en pente... "



Un autre auteur, de la même époque, parle d'"une position défendue par sa muraille, sa citadelle et des rives abruptes".

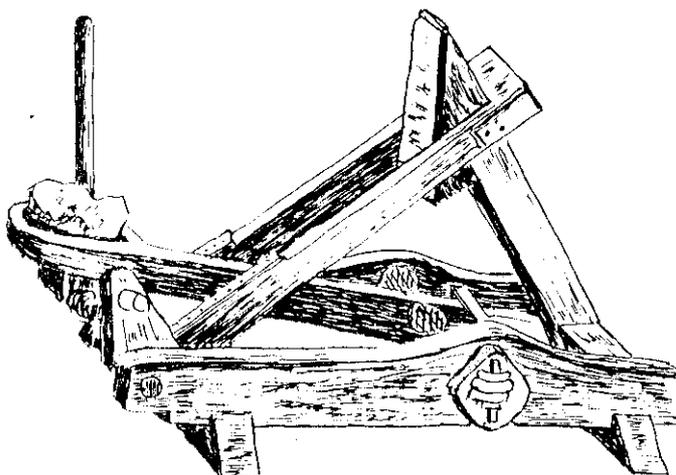
C'est donc au vu de cette présentation topographique que les chercheurs se mettent au travail avec, pour objectif de RETROUVER sur le terrain une concordance entre le récit de César et le terrain.

Et en fait, plusieurs sites conformes à cette description sont repérés en Franche-Comté. Des fouilles sont entreprises, et l'on s'est trouvé en présence d'objets divers, armes, fossés, murs, fondations d'ouvrages défensifs, etc... et plusieurs ALESIA potentiels ont ainsi été découverts !

Mais une question se pose toujours: LEQUEL EST LE VRAI !

C'est ce thème qui sera développé Samedi 2 Mars prochain.

J.L.



"L'Ancêtre" de l'Artillerie : La CATAPULTE

MERCI, Monsieur SONNEY,

Monsieur Charles SONNEY, demeurant à La RIXOUSE nous a remis un "Chef d'Oeuvre" qu'il a réalisé.

Aimant construire des objets en bois finement découpés, c'est tout un ensemble représentant une ferme avec ses accessoires que Monsieur SONNEY a fait don aux Amis du Grandvaux.

Un MERCI Sincère au généreux donateur.

SURVOL DE LA COMBE DE PRENOVEL -LES PIARDS, EN GRANDVAUX

Pour survoler, il faut prendre l'avion... A Satolas, un boeing ?.. Non, un petit JODEL, à PRATZ ou à OVONNAX. Justement est disponible le petit 3 places rouge qui vient souvent tourner dans notre ciel, guidé par un pilote ami. Cela coûte environ 700 Francs de l'heure, pour 2 passagers. Ne regrettons pas nos sous ; La promenade vaut par la connaissance de la région et le plaisir d'elle procure. 60 minutes, c'est le temps d'un immense cercle au-dessus des sommets de la chaîne jurassienne, de la Dent de VAULION, jusqu'au CRET D'EAU, au-dessus de BELLEGARDE, au-dessus des plateaux du Haut-Doubs, au-dessus de la vallée de l'Ain, "LA COMBE D'AIN", mais nous voici au-dessus du GRANDVAUX. Attardons-nous... Le pilote veut bien...

Là, comme sur toute la chaîne, la prédominance de la forêt est manifeste ; et, encore mieux qu'à terre, on peut évaluer la productivité et la santé de ce somptueux tapis vert, à la fois sombre et coloré de mille aspects, de mille reflets, de mille détails.

Nos chers lacs, sertis dans l'immensité de la verdure, semblent se hausser pour faire admirer leur surface miroitante ; Nous repérons facilement le lac de l'ABBAYE dans son grand val. Le GRANDVAUX, et, du même coup d'oeil, nous découvrons la combe de PRENOVEL-LES PIARDS.

D'en haut, par rapport à la combe du Grandvaux, la combe de PRENOVEL-LES PIARDS se définit par sa petitesse. La COMBE, d'un seul coup d'oeil ... la définition du mot se concrétise : une dépression en altitude entre deux chaînons boisés. Soyons plus précis : prenons le Larousse : "Vallée entaillée dans la voûte anticlinale d'un plissement jurassien et limitée par deux escarpements calcaires -les crêts-". Le mot "COMBE" est bien un mot français et sa consonnance, avec le mot "crêt" évoque bien nos paysages typiques du Haut-Jura et du Jura des Plateaux, dont le survol fait découvrir l'isolement, le charme réservé, la poétique intimité, le ridicule des prétentions socio-économiques.

C'est un fuseau effilé et relevé aux deux extrémités : Au nord, à TREMONTAGNE, où la vigueur des plantations a obturé, récemment, le point de vue magnifique sur nos villages ; effilé et relevé au Sud, au col de NANCHEZ où se remarque une antique ferme, pratiquement abandonnée : la Grange de Nanchez. Mais, à Nanchez, on n'est plus aux Piards ; la limite administrative entre les Piards et les Crozets est marquée par la haute haie qui coïncide avec l'ancienne limite du GRANDVAUX, à la borne de "la Fontaine de la Croix". A TREMONTAGNE, de même, on n'est plus à PRENOVEL, mais à GRANDE-RIVIERE et SAINT-PIERRE.

Encerlant longitudinalement la combe, les hauteurs modestes de la JOUX DERRIERE ; on y remarque les 3 maisons de "Sur l'Arête", le Col de la Cornée, et en allant vers le Sud, le massif de la Fècle, le col de la Fècle, avec, à proximité la ferme BAILLY-COWELL, un autre "Sur l'Arête". Poursuivons ; Voici la VIE D'ANCHEZ, la route qui franchit le col et, au-delà, la chaîne se prolonge par le massif de la SOURDE, avec l'antenne de télécommunication et le belvédère dominant l'abrupt, la trouée où se nichent les villages de CROZETS et de RAVILLOLES.

Le BIEF D'ANCHEZ serpente tout le long de la combe, au pied du médiocre chaînon des COTATS. Le Bief d'Anchez séparait, avant la division du territoire en communes, la communauté de PRENOVEL-LES PIARDS en GRANDVAUX, de la communauté voisine, CHAUX DES PRES; Celui-ci, grossit par le BIEF DE TREMONTAGNE, représente toute l'hydrographie de la combe : bassin clos, puisque les eaux se perdent dans la tourbière et les dolines de PRENOVEL de BISE et, au delà de la Cornée, dans les dolines du Moulin Morey et du Moulin Chappez.

La chaîne qui borde la combe du côté de l'ouest s'appelle la CHAÎNE DE L'ECHINE; Elle s'allonge depuis le MONT PELAN, dominant les Crozets jusqu'à la Chaux du Dombief, en culminant à Trémontagne-Combarailard à l'altitude 1100. Mais au sommet de la chaîne, on est en forêt d'Etival, de Châtel de Joux, en forêt de St-Maurice et Grande-Rivière.

Peut-on appeler MONTAGNES ces modestes hauteurs ?

Peut-on appeler LAC, le lac de la Fauge, si noir, si sauvage, si petit qu'on l'ignore généralement ? et il n'appartient pas à notre territoire communal, non plus que le lac de l'Abbaye qui embellit si bien la région, non plus que les lacs de la Crochère et d'Etival, lieux de promenade très appréciés...

Des villages peuplés et vivants... Quel poids de ruralité que ces villages des PIARDS, 132 habitants ou PRENOVEL 264, au dernier recensement, dont les maisons vastes et assez typiques, sont dispersées par hameaux sur 6 ou 7 kilomètres.

Communes agricoles !... Une exploitation sur les Piards, et une sur Prénovel. En 1960, il y avait encore 50 petites fermes. Plus de fromagerie depuis 1985; En 1920, il y en avait quatre...

L'industrie !... Une petite usine communale à PRENOVEL qui a bien du mal à recruter un industriel stable et prometteur d'emplois. Aux PIARDS, trois tabletteurs avec 2 ou 3 ouvriers chacun. La masse du personnel disponible va gagner son salaire dans les scieries proches, ou à St-Laurent, Morez, ou le long de la "Plastic-Vallée"; ou en Suisse, au prix de déplacements exténuants pour l'homme, la famille et la voiture...

Les commerces ont bien du mal à se défendre contre la prolifération des grandes surfaces, mais la population tient à conserver son boulanger, son épicier, son boucher ainsi que les deux hôtels-restaurants, et la crêperie.

Revenus parcimonieux, grignotés par les prétentions des contributions et des organismes financiers, sans égard aux difficultés à vivre, liées au climat et à l'isolement.

Ce climat, aux hivers épouvantables, durant six mois, tel qu'on le décrivait jadis, va nous faire une mauvaise farce à l'heure où la vogue des sports d'hiver fait désirer la neige aux vacances : Deux hivers de suite sans neige... Cela contrarie les sportifs, les vendeurs de badges, les organisateurs de marathon, les loueurs d'installation d'accueil.

Mais la forêt est là : nous l'avons vue de haut, belle et productive. Hier, elle suffisait à alimenter les finances communales et facilitait la vie aux habitants ; sa productivité a bien diminué par rapport aux besoins accrus. La forêt reste cependant notre principal revenu, pour entretenir le patrimoine communal de bâtiments, de routes, pour assurer opiniâtrement l'existence et le fonctionnement de nos écoles, de notre paroisse, de notre Foyer Rural. Génératrice d'emploi, elle nourrit son monde de bûcherons, débardeurs, transporteurs, agents forestiers.

La forêt est aussi notre principal atout touristique ; Entretien, surveillance, productivité : ce programme est poursuivi depuis le XVIIème siècle par l'organisation des Eaux et Forêts devenue ONF. La politique de "futaies en jardinage" a si bien réussi à notre région que l'Amérique du nord semble seulement la découvrir (Réf. : Bill Mac Kibben dans "La Nature assassinée").

Et notre flore ? merveilleuse en juin et en toutes saisons. Il n'y a plus, au monde, tellement d'endroits où on cueille au bord de la route le bouquet de la promenade ou les framboises des confitures ou les simples des tisanes.

Les touristes ont, de bonne heure, su apprécier les modestes atouts de notre combe. Les GITES RURAUX s'y sont implantés dès la création de la Fédération des gîtes. Les propriétaires prenant à coeur le programme préconisé pour la rénovation de l'habitat, pour la lutte contre la désertification des campagnes, pour offrir des conditions d'accueil convenables aux citadins avides d'air pur, de repos, d'hospitalité à la mode campagnarde. Programme rempli par les 60 gîtes ruraux répartis sur PRENOVEL-LES PIARDS.

Les groupes de jeunes, ou de 3ème Age, les enfants des classes vertes ou des classes de neige sont accueillis par le CENTRE D'ACCUEIL, édifié par un Syndicat des deux communes, ainsi que les deux annexes des Rochats et de Trémontagne, tandis que la PEP (organisme des Pupilles de L'Enseignement Public) et les deux maisons de VILLAGE D'ENFANTS fournissent hébergement et moniteurs à une jeunesse qu'il faut éduquer écologiquement.

J'ai dit déjà qu'il n'y avait rien de prestigieux dans notre combe : Je maintiens. Rien qui mérite affiche publicitaire, dépliant touristique, spot à la télé, et même carte postale... Mais ne serait-ce pas là notre attrait, alors que tant de sites sont défigurés par un urbanisme offensant, un encombrement, une circulation automobile repoussante pour qui vient se reposer ?

Une cliente de l'été me rapporte son dialogue avec la libraire de la région parisienne à qui elle voulait acheter un guide touristique sur le Jura :

- "Comment se fait-il que le guide soit si mince alors qu'il y a des livres épais sur d'autres régions ?

- Parce qu'il n'y a rien dans le Jura.

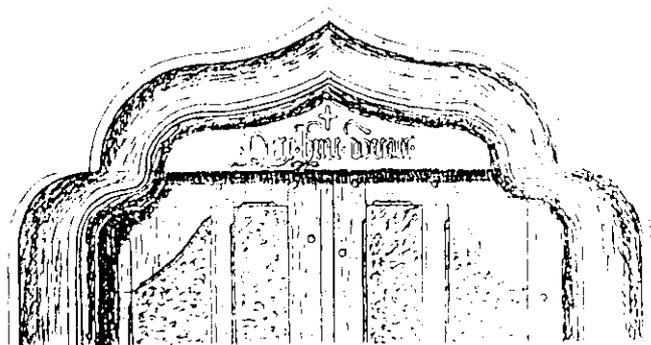
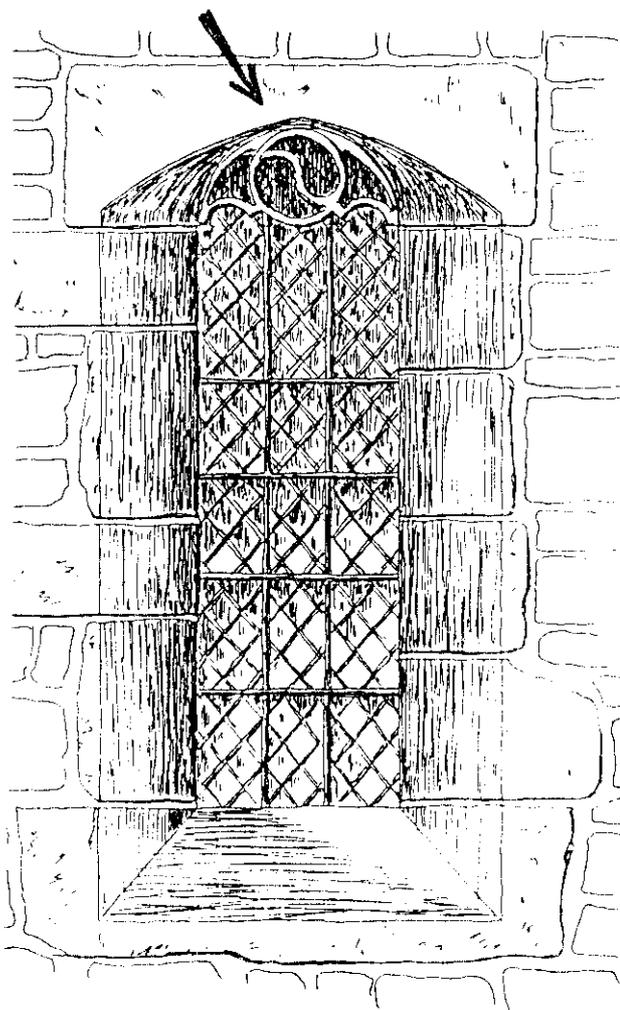
- Comment rien ? Moi qui ai loué là-bas !

- Rassurez-vous : C'est parce qu'il n'y a rien que j'y vais en vacances depuis 8 ans et que je compte bien y retourner longtemps..."

La combe, vue d'avion, évoquait bien le bonheur de vivre, et c'est bien du bonheur que le contact avec la nature, la vie dans les "aires de silence", les sites préservés, les loisirs tranquilles, les sports de détente, la marche, la cueillette en forêt, la baignade familiale au lac. Bonheur pour les ruraux de continuer à en jouir, bonheur d'en faire profiter ceux qui apprécient notre hospitalité... Sachons nous défendre de devenir une "ville touristique" : ridicule n'est-ce pas... Ne nous laissons pas embarquer dans une politique d'équipement touristique qui échapperait à la population, qui banaliserait nos attraits spécifiques sans nous ouvrir à une clientèle aux ambitions plus sportives, ou plus riche, ou plus snob : Quel que soit notre effort, nous ne pourrions faire concurrence à des emplacements mieux dotés, et nous perdrons notre clientèle bien typée désormais.

Elle gênerait, en même temps, les conditions de vie des habitants : Ils aiment leur combe telle qu'elle est ; ils ne rêvent pas d'un autre endroit, ni d'un autre mode de vie... Des petits villages vivants dans une si petite combe...

Denise Piard



Détails de la Chapelle des Piards

En haut: Linteau de l'entrée de la chapelle.

A gauche: Fenêtre côté chœur. Remarquer en partie supérieure le symbole "double". Ce même symbole se retrouve dans la philosophie Chinoise il y a 5000 ans et représenterait des "forces opposées", telles que la lumière et l'obscurité, par exemple ...

PRENOVEL-LES PIARDS, A PIED !

Une carte postale d'un village sans clocher... il y manque quelque chose...

Pour la carte postale de Prénovel-les Piards, n'oublions pas les clochers : nos deux clochers. Celui de Prénovel, celui des Piards ; ils attestent de notre foi, de notre ancienneté et de notre architecture.

La chapelle des Piards, consacrée en 1484, (nous avons fêté son 5ème centenaire). Sa cloche de 1488 est la plus ancienne du diocèse. Sa statuaire de bois est remarquable : Saint-Rémy, patron de la Chapelle, Christ en gloire, Vierge au rosaire, avec la bulle d'indulgence de 1519, rappellent que la Chapelle St-Rémi était une étape sur la route des pèlerinages à St-Claude.

Le clocher a été réparé en 1981 : la tôle remplacée par des feuilles de cuivre. En 1957, pour faire apparaître les murs de pierre, plusieurs couches de plâtre ont été grattées, laissant entrevoir des fresques du 15ème siècle, mais trop détériorées pour mériter intérêt.

A Prénovel, l'église, consacrée en 1828. Son clocher est bien typique de la région. Elle remplace une chapelle située à Prénovel de Bise. Le seul témoin de cet ancien lieu du culte est une belle croix de pierre de style gothique, encore en place. La chapelle de Prénovel de Bise était dédiée à St-Théodule, apôtre du Valais. La statuaire en bois a été transférée dans l'église actuelle : Un St-Théodule, une vierge couronnée et un St-Claude.

A Prénovel, la place du village, encadrée par l'église et son cimetière, par l'ancien presbytère (Dr Vallotton) et l'ancienne école - fromagerie (Maison Leroy) 2 belles constructions, offre un exemple d'architecture rurale qui n'est pas sans intérêt.

Quelques beaux arcs de portes, quelques vestiges de murs, ici ou là attestent avec les clochers de la prospérité et du goût artistique de nos ancêtres.

Mais notre recherche des attraits de nos villages ne s'arrête pas à nos églises toujours en service, toujours fréquentées.

De Nanchez, près du remonte-pente, nous avons une vue magnifique, été comme hiver. Au sud, vue sur les montagnes de la vallée de la Bienne jusqu'au Point B près d'Oyonnax - comme du Point B on voit le col de Nanchez - (plus pour longtemps). Regardons au Nord : Les vastes champs de neige de l'hiver, ou la verdure des étés avec trolles et narcisses, ou les ocres et les brumes des automnes.

...

Spectacle magnifique et stimulant. Les montagnes paraissent plus hautes et les villages plus désirables.

Cette ferme à côté : la Grange de Nanchez. Jusqu'en 1902, les habitants portaient leur lait à la fromagerie des Piards. Les vaches, de belles montbéliardes y règnent encore

La piste de ski de fond "la Grandvallière" y change de direction. Sur son parcours, les sportifs ont pu jouir de la baraque forestière des Piards, son fourneau, son grand barbecue et son mobilier - étape appréciée au coeur de la belle forêt d'épicéas géants, tout près du lac-fossile de la Fauge, tout près du belvédère au-dessus des lacs d'Etival, et près de la "Borne à Jean Laurent" et de la "Croix des Pèlerins" qui font partie de notre folklore et de nos légendes. Endroits habités autrefois, où il ne reste rien des constructions anciennes, incendiées par Les Français en 1640, mais, par endroits, par temps favorable, on aperçoit les Alpes.

Il y avait 7 scieries, ou plutôt 7 "moulins hydrauliques", l'un jusqu'en 1948, sur le ruisseau du cresson, à la limite des deux communes. Quelques petites sources grossissent le Bief d'Anchez que suit la "piste bleue", que domine le belvédère de Duché. Le Bief d'Anchez s'en va en méandres vers les tourbières de Prénovel de Bise. On n'extrait plus la tourbe, mais les nombreux amateurs peuvent s'instruire en écologie : le système des dolines, entonnoirs ou embossieux, et de la flore : airelles aux fruits bleus, andromèdes aux baies rouges, saules duveteux, pins à crochets... S'il sait observer, le botaniste découvrira les "plantes carnivores" grassette et droseras ; mais il ne manquera pas de se prendre les pieds dans les "Touradons", ces petits monticules végétaux qui caractérisent bien les tourbières jurassiennes au printemps.

Est-ce que cette description de Prénovel-les Piards vous donnera l'envie de venir participer à la promenade pédestre des Amis du Grandvaux du 1er mai 1991 - Visite des Piards - Commentaire, restauration, assistance voiture organisés. Programme dans ce numéro du Lien -et rappelé en temps opportun.

LES FORÊTS COMMUNALES DU GRANDVAUX

Jean-Marie VALDENNAIRE
Ingénieur à l'Office
National des Forêts

Les 11 communes du Grandvaux possèdent 6 100 ha de forêts dont la gestion est confiée à l'Office National des Forêts. Cette surface est importante puisqu'elle représente les trois quarts de la surface boisée de ces communes.

La proportion en volume est de 86 % pour les résineux et 14 % pour les feuillus. Hormis le sapin, l'épicéa et le hêtre, nous rencontrons à l'état disséminé l'érable sycomore, l'orme de montagne, le frêne, le tremble, le sorbier des oiseleurs, l'alisier blanc.

Des forêts marquées par le jardinage

Toutes les forêts communales du Grandvaux sont traitées en futaie jardinée depuis un siècle. Ce traitement vise à faire croître côte à côte des arbres de toutes dimensions, du jeune semis au gros bois. Le jardinage a été choisi car il permet de bien protéger des sols qui sont particulièrement fragiles sur les reliefs calcaires. Le volume résineux moyen à l'hectare (235 m³) correspond au volume optimum. Malheureusement, il est mal réparti sur le terrain et concentré sur un nombre de tiges déficitaire : à la suite d'une récolte trop faible entre les deux guerres, les forêts communales du Grandvaux ont vieilli. Le feuillu menaçait de se substituer au résineux. Depuis 30 ans, l'Office National des Forêts s'efforce de les rajeunir et de contrôler le développement du hêtre par une baisse du matériel sur pied et par des travaux sylvicoles visant à favoriser une régénération naturelle de qualité.

Chaque parcelle est parcourue par une coupe de jardinage assise tous les 10 ans. Cette coupe permet de prélever les bois arrivés à maturité, favoriser les meilleures tiges qui constitueront la récolte future et mettre en lumière les jeunes semis et perches.

Entre deux passages en coupe, chaque parcelle est parcourue annuellement pour reconnaître et exploiter les chablis. Ce sont les bois qui ont été renversés par le vent, cassés par la neige ou qui ont séché sur pied. Les coups de vent de l'hiver 1989/1990 ont renversé plus de 28 000 m³ de bois, principalement dans les forêts de SAINT-PIERRE, CHATEAU-DES-PRES et GRANDE-RIVIERE. Ce volume important représente 81 % de ce qui est récolté dans une année normale en résineux. A titre de comparaison, les coups de bise du 15 janvier 1946 et du 25 avril 1972 avaient renversé respectivement 170 000 et 79 000 m³ de résineux.

.../...

Le vent et la bise ne sont pas les seuls risques pour la forêt. Les sécheresses comme celles de 1949, 1983, 1989 et 1990 affaiblissent durablement les arbres. Les épicéas deviennent la cible du scolyte typographe : "le bostryche". Les mesures préventives (mélange de l'épicéa avec les autres essences) et les méthodes de lutte (arbre-piège) sont maintenant bien au point. Cette technique consiste à couper un arbre en sève et de traiter son écorce avec un insecticide. Une phéromone d'agrégation, substance spécifique de l'espèce, attire les scolytes adultes qui viennent pour se reproduire sous l'écorce de l'arbre-piège.

Un rôle économique déjà ancien

Les forêts communales du Grandvaux ont un rôle très important dans la vie locale. On y récolte environ 35 000 m³ de résineux annuellement. Leur mise en vente procure un revenu élevé et permet depuis longue date d'alimenter les recettes des budgets communaux. La récolte feuillue est de l'ordre de 7 300 m³/an. Elle permet de pratiquer l'affouage sur 7 communes et de commercialiser des grumes de hêtre recherchées par les tourneurs de la région.

Le jardinage maintient les peuplements fermés dont le coût d'entretien est faible, comparativement à une sylviculture par plantations.

Les emplois liés à la forêt sont nombreux : sylviculteurs, bucherons, débardeurs, transporteurs, négociants, scieurs.

Les perspectives d'avenir pour la forêt

En France, la récolte de bois d'oeuvre résineux va augmenter très fortement dans une quinzaine d'années. Des situations de surproduction sont possibles. Dans ce cas, seuls les meilleurs produits, les plus facilement accessibles seront mis sur le marché dans des conditions satisfaisantes pour les propriétaires et l'économie locale.

Le deuxième plateau du Jura possède des atouts naturels indéniables pour une production résineuse de qualité. Là encore le rôle du forestier est d'accompagner la nature pour parfaire son travail. L'Office National des Forêts y contribuera ces prochaines années en poursuivant l'amélioration des dessertes forestières (pistes de vidange) et la mise en oeuvre de nouvelles techniques sylvicoles comme le dépressage des régénérations naturelles (opération visant à sélectionner les plus belles pousses et leur donner de la place pour croître) et l'élagage des perches d'avenir (opération visant à produire du bois sans noeud).

Mais la forêt est aussi un cadre de vie pour la faune dont certaines espèces sont à conserver parmi notre patrimoine naturel.

.../...

Les massifs forestiers ferment l'horizon et forment ainsi un élément dominant du paysage grandvallier, cadre apprécié par le skieur et le randonneur. Mais depuis la fin du siècle dernier, la forêt gagne du terrain et son avancée devient préoccupante par endroits sur le plateau.

En fait, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle notion : la vocation paysagère de certains terrains qui sont à maintenir non boisés. Ils n'ont pas de fonction dominante (production forestière, agricole ou touristique). Mais ils concourent indirectement à la satisfaction de ces productions puisqu'ils sont indispensables au cadre de vie des habitants d'une région rurale fortement boisée. Le financement de l'entretien de ces terrains à vocation paysagère pourrait être trouvé dans le cadre des aides à l'extensification agricole proposées par la Communauté Economique Européenne.



FLORE DU GRANDVAUX

Enchassé entre ses deux "JOUX", le plateau du Grandvaux jouit d'une situation privilégiée à la rencontre des végétations de la plaine et de la montagne de l'est à l'ouest, de la mer et du continent, du nord au sud. Il n'est donc pas étonnant alors d'y observer une flore particulièrement riche. Cette richesse floristique est d'ailleurs réhaussée par la variété des paysages que l'on peut y rencontrer : rochers et rocailles, pelouses rases ou herbeuses, prés bois, friches, immenses forêts et surtout lacs, tourbières et lieux humides d'origine plus ou moins glaciaire pour la plupart. Il n'est pas jusqu'au rude climat qu'on lui connaît bien, qui n'influe sur la luxuriance et la vigueur de sa végétation et qui en limitant à quelques mois la période végétative, semble imposer aux plantes de nos montagnes un rythme effréné afin d'être plus efficace dans leur course à la reproduction de l'espèce.

Dès le départ de la neige, les prairies s'égaient du bleu intense des ravissantes GENTIANES printanières qui d'ailleurs reflleuriront encore parfois en automne. Nous trouverons aussi en leur compagnie les CROCUS bleus et blancs, le PAS D'ANE ou tussilage jaune, qui croit dans les terres fraîchement remuées : il est lui, si pressé de se reproduire, qu'il fleurit d'abord et pousse ses feuilles ensuite. Après eux viendront une multitude de fleurs multicolores : les PRIMEVERES jaunes, la rare FRITILLAIRE pintade à la corolle en damier blanc et violet, les JONQUILLES jaunes et les NARCISSES blancs. Dans les prairies humides le TROLLE d'Europe étalera ses boules d'un jaune éclatant. Les lieux humides se couvriront de CALTHA. Le BOIS JOLI très parfumé pourra se rencontrer dans les forêts, et dans les pâturages, une petite soeur de l'edelweiss : le PIED DE CHAT, petite composée qui offre la particularité de présenter des pieds mâles et des pieds femelles.

Le temps des orchidées est déjà arrivé et plus d'une vingtaine d'espèces se succéderont tout au long de l'année pour égayer notre environnement : il en est des violettes comme les ORCHIS bouffon, mâle, tacheté, incarnat, de mai, à odeur de sureau, globuleux, des blanches comme la PLATANOTHERES ou les CEPHALANTHERES, et de plus belles encore comme les OPHRYS araignée ou mouche, sans oublier les ORCHIS homme pendu, militaire, ou de plus dicrètes comme la NEOTTIE, l'ORCHIS grenouille, la LISTERE, les EPIPACTIS et bien d'autres encore. Plantes magnifiques mais fragiles encore en pleine évolution, qu'elles ne demandent d'ailleurs qu'à poursuivre, pour peu que les hommes leur en laisse le temps, elles sont parfois cueillies de façon abusive sous des noms divers (Jacinthe sauvages pour les espèces violettes). Chassées de plus en plus des prairies et des pâturages par le répandage d'engrais et de désherbants qu'elles détestent, elles se réfugient sur le bords des champs, des routes, les lieux incultes, les haies, les pâturages, les forêts, avant que l'on ne vienne les y en déloger par débroussaillage.

Tout l'été les bords des routes sont envahit par de grandes ombellifères qui par leur végétation exubérante gêne parfois la visibilité des automobilistes dans des secteurs un peu étroits et tortueux. La grande BERCE ou cocasse n'est pas complètement étrangère à ce danger, de même que la CAROTTE, le CHEROPHYLLE, l'ANGELIQUE sauvage, la grande ASTRANCE, que l'on confond parfois avec une composée, et bien d'autres encore.

L'automne botanique cependant arrive bien vite dans notre Grandvaux, et dès la mi août, c'est à dire bien avant la date administrative officielle du 21 septembre, la végétation se transforme, et les tourbières et lieux humides apparaissent déjà dans leur fauve tenue d'hiver. Dans les

clairières apparaissent en masse le LAURIER DE SAINT ANTOINE rose, le FRENANTHE dans les bois, les MOLENES et la LINAIRE jaunes au bord des routes, et dans les prés les dernières GENTIANES : la grande jaune, d'Allemagne, champêtre, et ciliée, ainsi que la SWERTIE et la FARNASSIE dans les lieux humides. -

Les immenses forêts qui entourent le Grandvaux, sont des lieux privilégiés de repos et de réflexion, propices à de longues promenades solitaires ou en famille. Parmi les grands SAPINS, les EPICEAS, les HETRES, tous bien spontanés dans notre région, vous rencontrerez de ci de là des maisons forestières pour vous accueillir à une étape. Au printemps, on y recherche les MORILLES, l'été, on y pique-nique, l'automne on y récolte les FRAMBOISES, les MYRTILLES et les CHAMPIGNONS en abondance, l'hiver on y pratique le ski de fond; en toutes saisons vous ne serez jamais seul dans la forêt, malgré l'impression de solitude infinie que vous ne manquerez pas de ressentir à chaque fois que vous vous y promènerez.

Mais ce qui fait la grande originalité et la richesse particulière du Grandvaux, ce sont ses très nombreuses tourbières, qui ont attirés tous les anciens botanistes comme MICHALET, GRENIER, MAGNIN, HETIER et les modernes comme JF. PROST, JM. ROYER, J. MARTIN, M. JACQUIER. De Frénoval, Chaux des Frés, au Lac à la Dame, en passant par L'Abbaye, Les Ferrets, Les Brenets, Saint Pierre, Saint Laurent, La Chaumusse, Fort du Plasne, pour ne citer que les plus importantes, sans oublier la plus remarquable d'entre elles : Le lac des Rouges Truites qui mérite dès maintenant un statut de protection totale, ce qu'ont d'ailleurs très bien compris la municipalité et le propriétaire. D'accès difficile, ces zones sont le refuge de plantes spécifiques rares que l'on rencontre actuellement surtout dans l'extrême nord de l'Europe. Ce qui a fait dire par certains auteurs qu'elles constituent de petits coins de Laponie incluses dans notre région. Des plantes carnivores telles que la DROSE à feuilles rondes, l'UTRICULAIRE, la GRASSETTE y croissent encore parmi les SFHAIGNES ou dans les trous d'eau, au milieu de nombreux CAREX et des quatre LINAIGRETTES. On y trouve aussi : la grande CIGUE, le SELIN à feuilles de carvi, le FEUCEDAN, l'ANGELIQUE sauvage, les VALERIANES, l'ANDROMEDE, la CANNEBERGE, la SWERTIE, l'OEILLET superbe, le COMARET, la SANGUISORBE, la BENOITE des ruisseaux, le NYMPHEA blanc, les NENUFARS jaunes, les FIROLES, des RENONCULES comme la grande DOUVE, des CAMPANULES, la timide VIOLETTE des marais, le majestueux ACONIT napel, le CIRSE laineux en lisière, mais aussi des arbres et arbustes : des SAULES divers, dont le plus petit est le SAULE rampant, des BOULEAUX, les trois MYRTILLES, la CALLUNE ou FAUSSE bruyère, les NERPRUNS, AULNES, et surtout le PIN A CROCHETS, qui trouve encore ici assez de froid pour se maintenir.

Par son calme, la qualité de la vie que l'on peut y mener, sa flore et sa faune remarquables, le Grandvaux possède des atouts majeurs que savent apprécier les touristes de plus en plus nombreux qui viennent le visiter en toutes saisons. Sachons cependant préserver ce capital inestimable mais fragile, afin de pouvoir le rendre à nos successeurs dans le même état que celui dans lequel il nous a été permis de le connaître et de l'apprécier.

HENRI MICHAUD
Président S.D.N. SAINT LAURENT
Vice Président S.H.N. CHAMPAGNOLE

UN PEU D'HISTOIRE

18

LE GRANDVAUX IL Y A 200 ANS

(Suite II)

1789-90

LA FETE DE LA FEDERATION - LA PERSONNALITE DU CURE CLAUDE GRAND -

La Franche-Comté a devancé la plupart des autres provinces dans la constitution de milices communales (Garde Nationale) et l'union, la fédération des Gardes nationaux d'une même province et de provinces voisines. L'exemple des cantons Suisses voisins n'est sans doute pas étranger à cette attitude qui s'étendit à tout le royaume. Le 21-2-1790, les députés des Gardes Nationales des 14 villes baillagères (1) de Franche-Comté se réunissaient à Dole avec ceux de la Champagne et de l'Alsace. Ce mouvement aboutit à la convocation à Paris, pour le 14 juillet 1790 au Champ de Mars, des délégués de toute la France. La délégation qui devait représenter le district de St-Claude à cette fête de la fédération est élue à St-Claude le 20-6-1790 ; elle comprend 38 gardes nationaux. Les députés de Salave qui ne voulaient pas appartenir à la même milice que ceux de St-Laurent se retirèrent ! Rivière-derrière (2), dont les représentants se signalent déjà par leur "ardeur patriotique" et dont les rouliers connaissent bien la route de Paris, obtient 8 députés conduits par Léonard FERREZ. La délégation du district, placée sous l'autorité de LORAIN puîné, capitaine, se rendra à Dole pour former avec celles du Jura un seul bataillon. (3)

Nous ne saurions rien de ce que fût la fête de la fédération à St-Laurent si le curé Claude GRAND n'avait jugé utile d'insérer dans le registre paroissial (seul état civil avant 1792) un long "Nota". Partisan convaincu de l'ordre nouveau, il rappelle d'abord, dans un style dithyrambique si caractéristique de l'époque révolutionnaire, la prise de la Bastille :

"Le 14 juillet 1790 a été une fête universelle dans tout le royaume de France en mémoire d'un des plus grands événements qui soit jamais arrivé dans la France savoirque la conjuration des ennemis de l'Etat fut découverte qui étoient alors les aristocrates de ce temps qui avoient résolu d'exterminer l'Assemblée Nationale séante à Versailles.....Mais par une protection visible de la Providence les

projets des ennemis ont échoué. Les braves et courageux parisiens se sont signalés par des prodiges de valeur, ils ont repoussé tous les traits de rage et de fureur de l'aristocratie.....Ils ont attaqué et pris d'assaut la Bastille, une forteresse qu'on avait cru jusqu'alors imprenable.....un soldat intrépide de la ville de Dôle, malgré ses blessures, a monté à l'assaut et a eu le courage de trancher la tête du gouverneur de LAUNAY,.....Tous ces prodiges de valeur ont délivré la France des grands malheurs qui paraissaient inévitables et ayant empêché la dissolution de l'assemblée nationale qui a continué ses opérations avec tranquillité.....c'est en signe de reconnaissance de toutes les merveilles opérées en tel jour.....qu'il est convoqué une assemblée générale à Paris de toutes les troupes nationales et des troupes de ligne du Royaume pour faire un traité Confédératif d'Union et renouveler le Serment civique de fidélité à la NATION, à la LOY et au ROY.....

C'est dans l'église de St-Laurent qu'on a renouvelé le serment où il y avait près de cent hommes sur les armes qui ont aussi prêté leur serment de fidélité avec toute la paroisse assemblée après une messe solennelle où le curé a prononcé un petit discours.....conçu en ces termes :

"Je m'empresse avec joie, mes très chers frères, de me réunir à vous dans le jour
 "le plus beau de l'année qui nous rapelle cette époque remarquable où nos chaînes
 "ont commencé à se briser, pour recouvrer cette heureuse liberté dont nos ancêtres
 "et nous avons été privés depuis tant de siècles.....et apprendre à la postérité
 "la plus reculée que le 14 juillet de l'an de grâce 1789 a commencé la régénération
 "du royaume de France.
 "Ne méconnaissons pas, mes très chers frères, dans cette manoeuvre admirable, la main
 "toute puissante qui en a tracé et dirigé tout le plan. C'est pour en marquer toute
 "notre gratitude à l'Etre suprême....que nous allons nous réunir de coeur et d'esp-
 "rit à nos braves frères, les citoyens de Paris qui par leur vrai patriotisme et leur
 "courage invincible ont été les premiers.....
 "Renouvellons donc dans ce jour, à l'exemple des israélites échappés à la fureur du
 "pharaon qui voulant les immoler à sa cruauté en devient, lui-même, la triste
 "victime.....
 "Renouvellons, dis-je, toute notre reconnaissance pour un aussi grand bienfait en
 "nous écriant, dans les mêmes sentiments que le Sr ROY pénitent...."que rendrai-je
 "au Seigneur pour tout ce qu'il a fait pour moi" et voilà ce qu'il fit "je prendrai
 "le calice du Seigneur et j'invoquerai son nom" ; je vais suivre le conseil de ce ROY
 "reconnaissant en continuant l'auguste sacrifice.....
 "Souvenez-vous, mes très chers frères, en renouvelant votre serment civique que
 "vous prendrez Dieu à témoin que vous serez toujours fidèles à la NATION et au ROY,
 "le père commun qui a été le premier du Royaume qui a fait les plus grands sacrifi-
 "ces pour concourir à notre bonheur.
 "Que désormais,....., nous nous regardions tous comme les enfans d'une même famille
 ".....Aimons nous les uns les autres.
 "Soyez surtout sensibles, dans les temps de calamité, à la misère de nos frères qui
 "souffrent en leur procurant tous les secours qui dépendent de nous et par ce moyen
 "nous activerons les voyes célestes, les Bénédictiones du ciel et sur ce Royaume et
 "sur cette paroisse. Ainsi soit-il."

Claude GRAND, curé de ST-Laurent

En marge le curé a ajouté "Il y avait cette année une grande disette dans les grains, plusieurs ont beaucoup souffert de la faim". Par cette remarque le curé rappelle qu'au cours des années 1789 et 1790 la disette a sévi dans

l'ensemble du royaume.

LA DISETTE ET LE CONFLIT ENTRE SAINT-LAURENT ET MOREZ

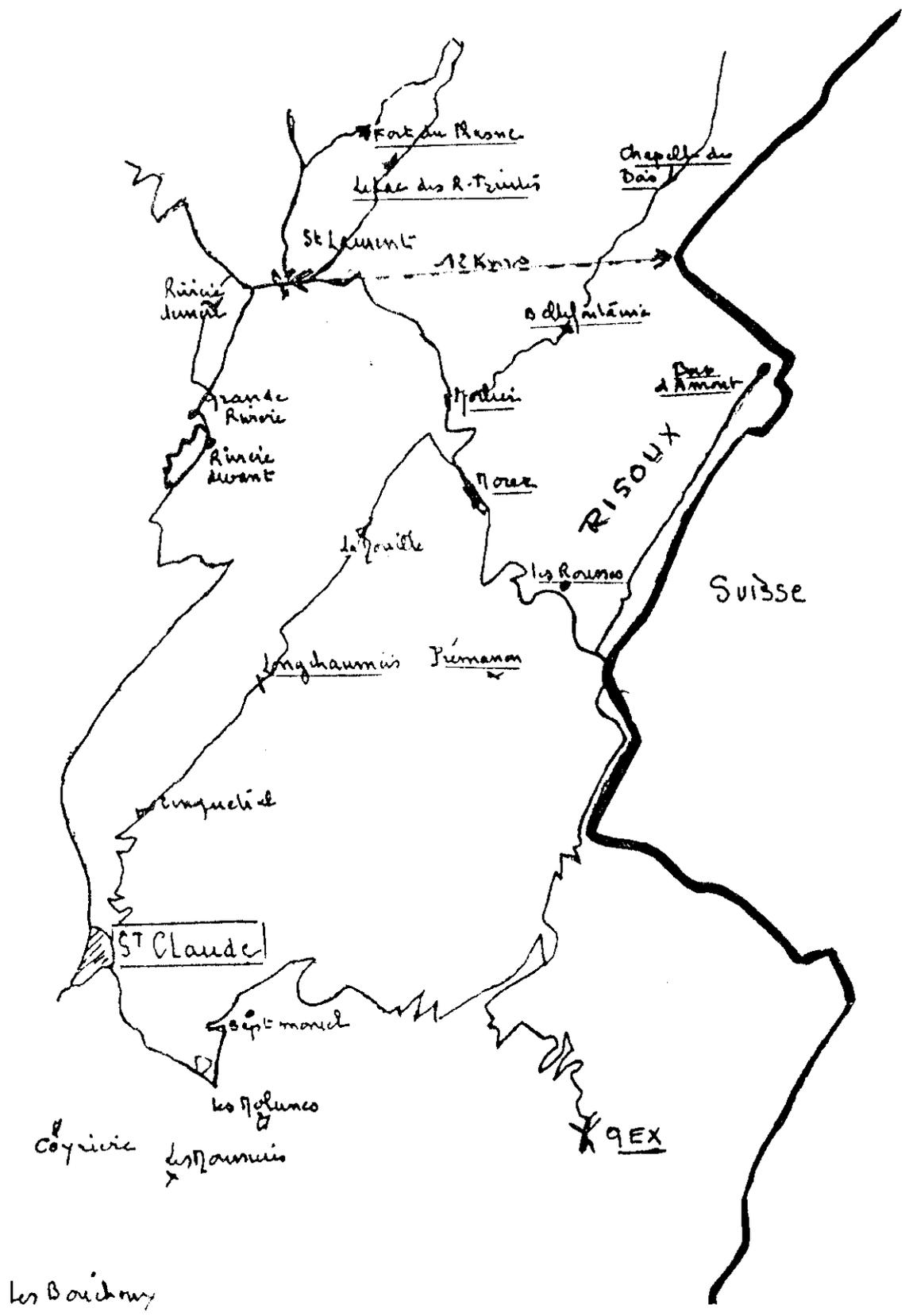
Le ravitaillement en "bleds" du Haut-Jura a été un souci, pendant toute la Révolution, pour les responsables du département et plus particulièrement les administrateurs du district de Saint-Claude. En 1788 et 1789, les récoltes ont été mauvaises, et le Haut-Jura, qui ne produit que de l'orge -mais en quantité insuffisante même pour les seuls besoins des paysans- doit se procurer des "bleds" (froment, orgé, seigle, turquie (maïs), fèves et navette) sur les marchés de la Bresse, de Lons et d'Orgelet, sans compter les grains rapportés, en contre-voiture, par les rouliers revenant au pays au moment de la soudure.

La frontière avec la Suisse, pays importateur de denrées agricoles, favorise l'exportation et même -en raison de la pénurie- la spéculation. Il ne s'agit que d'un commerce licite, voire illicite, que les communes frontalières, notamment celles du canton de Morez, ont toujours entretenu avec leurs voisins.

Pour empêcher l'exportation des grains si nécessaires aux populations de la province, le gouverneur de Franche-Comté, le marquis de Langeron, décide par ordonnances des 28 août et 14 septembre 1789, que dans une région limitrophe de 3 lieues (de la frontière), environ 12 kilomètres, tout l'approvisionnement sera réduit aux besoins propres des populations. Par voie de conséquence, le marché à grains de Morez-en-Montagne est provisoirement fermé, comme d'ailleurs celui de Morteau.

L'article 3 prévoit que les habitants de la haute montagne -notamment ceux qui s'approvisionnent à Morez- devront faire viser à Saint-Laurent, avant le départ des convois pour la Savine, les certificats de subsistance qui sont délivrés par les autorités locales : curé, échevins, puis à partir de février 1790 officiers municipaux. Ces certificats, établis au prorata des habitants recensés, justifient les achats de grains dans le bas pays et leur transport vers le Haut-Jura. Saint-Laurent a donc le pouvoir d'arrêter les convois de grains lorsque les certificats ne sont pas produits par les voituriers ou tout au moins de contrôler au poste de douane (sur le Crêt) le volume global des grains destinés à la subsistance des habitants des communes se ravitaillant à Morez.

Zone limitrophe de 3 lieues



Ce contrôle, St-Laurent l'exerce avec une rigueur toute grandvallière bloquant les convois ne possédant pas les autorisations nécessaires - c'est le cas le plus fréquent - notamment du 7 au 25 septembre 1789. Lorsque cette conduite est critiquée par les autorités de la province ou du département, St-Laurent proteste et laisse tout passer mais continue à contrôler le volume des grains en transit. Ces opérations entretiennent un climat de conflit permanent avec les autorités de Morez et plus particulièrement de maire, Pierre Alexis PERRAD et la garde nationale de la commune qui s'avance, jusqu'à La Chaux du Dombief au devant des convois pour leur assurer le libre passage à la traversée de St-Laurent.

Le district de St-Claude soutient St-Laurent tout en recommandant la modération. Le gouverneur, auprès duquel les commerçants Moréziens sont sans doute mieux introduits que les Grandvalliers, multiplie les mesures vexatoires contre St-Laurent :

- envoi d'un détachement d'artillerie à St-Laurent pour maintenir l'ordre (17 décembre 1789). Il sera transféré à Morez le 24 janvier 1790.
- affirmation que St-Laurent se trouve dans la zone limitrophe de 3 lieues, et menace de supprimer son marché (20 décembre 1789).
- autorisation donnée à Morez d'ouvrir un magasin illimité pour les "bleds" (ord. du 26 décembre 1789).
- arrivée à St-Laurent de 50 hommes du régiment Monsieur Infanterie (13 février 1790).

Ce même 13 février, une centaine d'inconnus masqués et déguisés (sans doute des grandvalliers ?) attaquent un convoi en bas de la Savine, et obligent les voituriers à rétrograder vers St-Laurent. Les soldats doivent escorter le convoi jusqu'à Morez.

Le 13 mars 1790, St-Laurent proteste avec véhémence auprès du gouverneur et oppose aux déclarations de Morez, l'accusant d'affamer le Haut-Jura, la vérité des chiffres :

- Morez affirme devoir nourrir 12 à 13 000 âmes, or le canton, d'après le recensement de 1790 pour les impositions, n'en comporte que 7 438, voire 8 146 si l'on ajoute Prémanon, La Mouille et La Darbella.

- Morez déclare n'avoir reçu que 15 545 mesures de différentes graines en 6 mois, alors que le registre tenu au poste de St Laurent fait apparaître un total de 52 355 mesures, dont 21 600 destinées à Morez.

Le tableau suivant permet de comparer :

- (1) La population approvisionnée par le magasin de Morez.
- (2) Le volume de grains décompté au poste de La Savine (du 7 septembre 1789 au 29 mars 1790).
- (3) Rapport 2 sur 1, c'est-à-dire le nombre de mesures par habitant.

	(1)	(2)	(3)
Morez'	1 225	21 600	17,6
Morbier	1 957	12 600	6,4
Les Rousses	2 461	6 000	2,4
Bois d'Amont	934	3 650	3,9
Bellefontaine	630	3 800	6,0
Tancua	231	600	2,6
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	7 438	48 250	6,5

L'examen de la colonne 3 fait nettement apparaître que Morez, avec 17,6 mesures par habitant, a acheté des grains bien au-delà de ses besoins propres.

Lorsqu'en juin 1790, quelques voituriers du canton de St Laurent sont arrêtés à Dole avec 22 voitures d'orge destinée à leur subsistance, et sont obligés de céder leur chargement à un prix inférieur au prix d'achat, l'effervescence gagne tout le Grandvaux ; le 12 juin, alors qu'un convoi de grains traverse la commune, l'émeute gronde à St Laurent. La municipalité est débordée par une population qui n'a reçu au marché précédent que 5 mesures par famille, et qui sonne le tocsin. Il faut faire appel à la milice et au détachement de soldats pour assurer le libre passage des voitures jusqu'au pied de La Savine.

.....

De la lecture des nombreux documents reproduits par les historiens locaux (4), il semble que l'on puisse tirer les conclusions suivantes :

- il est indiscutable que des habitants du canton de Morez ont pratiqué pendant la Révolution un commerce spéculatif de grains avec la Suisse ; comment empêcher des commerçants de poursuivre leur commerce traditionnel, surtout lorsque la pénurie assure de solides bénéfices ? Le rapport établi par le Directoire de St Claude en 1795 le confirme :

"Or tous les résultats s'accordent et prouvent sans réplique malheureusement que l'exportation a lieu. L'égoïsme et l'avidité de quelques particuliers leur font commettre le crime, bien punissable sans doute puisqu'il contribue à l'augmentation effrayante du prix des denrées, mais encore qu'il expose toutes nos montagnes à mourir de faim".

- il n'en est pas moins vrai que les populations du canton de Morez ont été les premières victimes de ces exportations illicites. Par ailleurs, il était nécessaire de maintenir un magasin de grains à Morez, car les habitants des Rousses, de Bois d'Amont et de Prémanon - même s'ils participaient à la contrebande par un transport à dos d'homme - ne pouvaient pas, surtout en hiver, venir se ravitailler au marché de St Laurent.

Dans ces conditions, l'attitude des responsables de St-Laurent et des communautés du Grandvaux était justifiée et les critiques dont ils ont fait l'objet ne pouvaient que les irriter.

Dans le conflit le curé Cl.GRAND a pris énergiquement le parti de ses paroissiens dont il était, avec les échevins avant les premières élections de février 1790, le responsable. Le gouverneur le désigna comme meneur lors des troubles de septembre 1789, le comité de St-Laurent le défend avec véhémence :

" Nous devons, Monseigneur, rendre hommage à la pureté de sa (il s'agit du curé GRAND) conduite et à l'ardeur de son zèle pour le maintien de l'ordre et de la paixnotamment dans les journées du 7 septembre et du 24 octobre, qui seraient devenus fatals, si par son éloquence persuasive et par l'ascendant que lui donnent ses vertus sur les habitants de la paroisse et même sur les peuples du voisinage il n'eut calmé au moins 400 personnes déterminés.....Ce seul trait, Monseigneur, suffit pour répondre aux imputations que se sont permises les gens de Morez. Rendez lui donc votre estime.....il la mérite".

MESSE SOLENNELLE A LA MEMOIRE DES PATRIOTES

Le 22 décembre 1790, le curé Cl. GRAND par un nouveau "nota" inséré dans le registre paroissial évoque le service qu'il a célébré en l'église de St-Laurent à la demande de François Xavier BOUVET et de François Célestin MATHIEU commandants des milices nationales de St-Laurent et de La Chaumusse. Il reproduit son sermon dont le style est comparable à celui du 14 juillet 1790. Il n'hésite pas à comparer "le zèle de MMrs les commandantsà celui du pieux Judas Machabée...ce grand capitaine des juifs qui.....fit offrir" dans le temple de Jérusalem" des sacrifices pour les généreux deffendeurs de leur loi contre l'impie Antiochus".

Le service est célébré pour les patriotes tombés le 14 juillet 1789 mais aussi pour les victimes de Nancy "où les rues ont ruisselé du sang des bons patriotes".

Il faut noter que ces évènements, qui se sont déroulés en août 1790 à Nancy, sont connus aux confins du Jura. Mais de quels "patriotes" s'agit-il? Les prières sont-elles destinées aux soldats vaillants du régiment de Chateauvieux (qui le 14 juillet 1789 avaient refusé de tirer sur le peuple de Paris) qui ont été massacrés, pendus ou envoyés aux galères et aux gardes nationaux qui ont pris leur parti ou bien aux hussards allemands de BOUILLÉ et aux gardes nationaux qu'il a ralliés avant d'attaquer Nancy, sur l'ordre de LAFAYETTE de "frapper un grand coup"?

(à suivre)

Jean FERREZ

NOTES

- 1- Il s'agit des 14 chefs-lieux des baillages de Franche-Comté : Abois, Besançon, Dole, Gray, Lons-le-Saunier, Ornans, Orgelet, Poligny, Salins, St-Claude, Vesoul.....
- 2- C'est par délibération du 10-3-1790 que le conseil général de la communauté de Rivière-derrière, séparée depuis peu de La Chaumusse, demande à prendre le nom de Saint-Pierre.
- 3- A.D.J. L 866- Registre des délibérations du district de St-Claude (20-6-1790).
- 4- Maillet-Guyé Histoire du Grandvaux (p.349 à 377).
Maurice Genoudet- Morez 1776-1976.
Michel Grandclément- La Révolution de 1789 dans le Haut-Jura (p.71 à 77).

+++ B I L A N I 9 9 0 +++

(Arrêté des écritures au 14 Décembre 1990.)

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
Cotisations	14.220,00	
DONS divers	2.175,00	
SUBVENTIONS :		
A) Municipales: 4.000,00 (A)		
b) Diverses : <u>560,00</u> =	4.560,00	
Ventes souvenirs	185,50	
"LE LIEN"	797,00	10.506,20
<u>A C T I V I T E S</u>	Recettes	Dépenses
Animations	25,00	2.299,86
Relations publiques	220,00	218,00
Petit Bal	2.847,00	2.407,67
Journées Portes Ouvertes LONS	3.251,00	2.532,00
Sortie Ier Mai	1.217,00	499,20
Sortie 29 Juin	4.000,00	4.248,00
Centenaire		
Chemin de Fer	3.529,10	7.060,20
	<u>15.089,10</u>	<u>19.264,93</u>
Assurances		355,25
Chauffage		135,00
Abonnements-Cotisations		340,00
Bibliothèque		1.905,00
Frais de PTT		920,00
Frais de bureau		790,51
Téléphone		309,28
Frais financiers		265,00
Matériel		6.256,29
Intérêts Caisse d'Épargne	706,80	
Revenus/placements Financiers	3.707,35	
	<u>41.440,75</u>	<u>41.047,46</u>
EXCEDENT 1990 =		<u>393,29</u>
Report à nouveau 1989 :	77.635,60	
Excédent 1990 /	393,29	
Report à nouveau (B)	<u>78.028,89</u>	

(A) & (B) -voir annexes page suivante.

Le Trésorier:
Jean GASQUI



A N N E X E S :

(A) SUBVENTIONS

a) Municipales :

/ 1989 : SIREs 200,00
 La Chaumusse 100,00
 Fort du Plasne 100,00
 Chaux des Prés 200,00
 Prénovel 200,00 = 800,00

/ 1990 :

St-Laurent-en-Grandvaux 2.000,00
 St-Pierre 300,00
 Grande-Rivière 500,00
 Lac des Rouges-Truites 200,00
 La Chaumusse 100,00
 Fort du Plasne 100,00 = 3.200,00 = 4.000,00

b) Autres :

Participation A.D.A.H.J.
 Fête du Haut-Jura à Prénovel 89 500,00
 SUCHARD -chocolat Rocher. 50,00
 SOFRAD-Hello Coco ; 10,00 = 560,00
 TOTAL 4.560,00
 =====

(B) EXISTENCES AU 14 Décembre 1990.

=====

Caisse - Espèces	:	550,05
C.C.P. DIJON	:	778,58
Caisse D'EPARGNE	:	
A/C / LIVRET		18.598,19
Portefeuille Obligations		58.102,07 = 76.700,26
		=====
Total (B)		78.028,89
		=====

Cotisations :

Retards / cotisations 50
 Cotisations 1990 344
 Avances /Cotisations 91 11

CHRONIQUE

LA POSTE

230 PHILATÉLIQUE

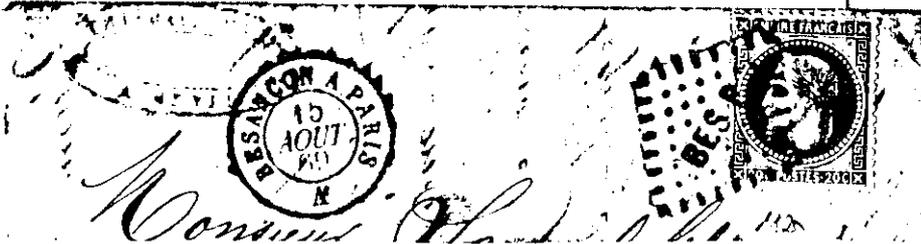
UN PEU D'HISTOIRE POSTALE (IV)

par Michel Chapoutot

REPRODUCTION DES OBLITERATIONS

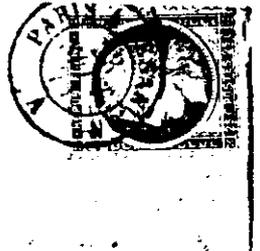
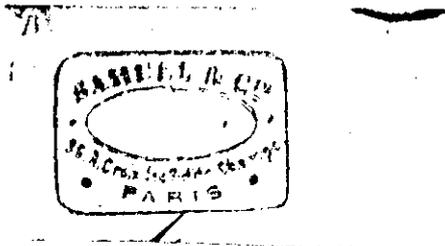
A) AMBULANTS

a) Ligne PARIS à BESANCON et Retour BESANCON à PARIS

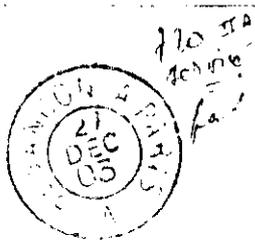


Oblitération losange de points "BES P" (BESANCON A PARIS).
 Cachet à date " Type I "
 " BESANCON A PARIS A "
 (Brigade A) - (15.08.69).
 Lettre de ST-VIT pour GRAY
 avec transit par DIJON.

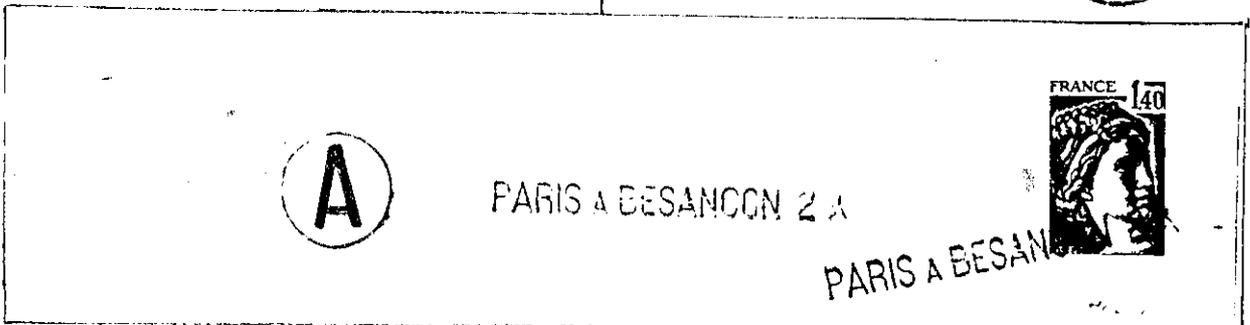
Cachet à date " Type I "
 " PARIS A BESANCON A "
 (Brigade A) - (23.09.71).
 Le timbre aurait dû être
 oblitéré du losange de
 points " P BES " et non
 par le cachet à date.
 Transit par DIJON.



Cachet à date "Type 2"
 "BESANCON A PARIS A"
 (Brigade A) 27 DEC 03.
 Lettre adressée au :
 Chef Centre Tri Dijon.
 Franchise abusive.



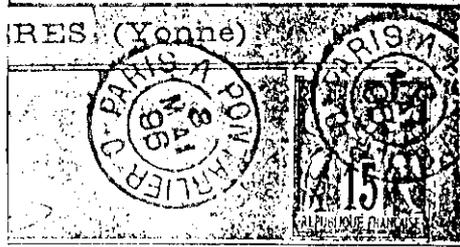
Cachet à date "Type 3" A L E
 " PARIS A BESANCON "
 23-6-31.
 Lettre de Brigade non
 apparente (mauvaise
 frappe).



Griffe linéaire " PARIS A BESANCON 2 A " oblitérant le timbre
 + Griffe " A " Indicatif " Lettre " de la Brigade A (nuit).
 Ce sont des griffes de SERVICE. Probablement lettre trouvée
 non oblitérée lors du tri d'un sac ou donnée par l'Ambulant
 à son service de retour (Besançon à Paris).

b) Ligne PARIS A PONTARLIER et Retour PONTARLIER A PARIS

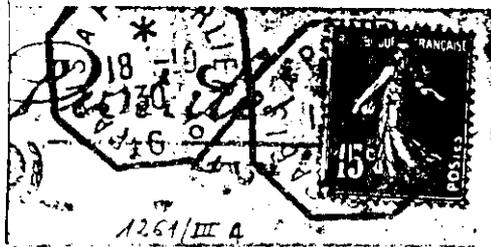
Cachet à date " Type 2 " (Brigade C)
 "PARIS A PONTARLIER C" - 8 MAI 96.
 Lettre de NUITS-SOUS-RAVIERES à LYON.
 En transit par DIJON



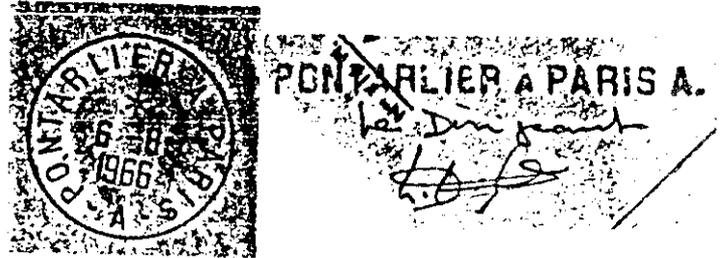
Cachet à date " Type 2 " (Brigade B)
 "PONTARLIER A PARIS B" - 30 JUN 06.
 Le cercle intérieur a disparu (usure).
 Carte de Genlis pour DIJON



Cachet à date " Type 3 " OCTOGONAL
 Ambulant de JOUR (Brigade G)
 "PARIS A PONTARLIER I° G" - 18-10-30.
 De DIJON pour ARBOIS. Transit MOUCHARD

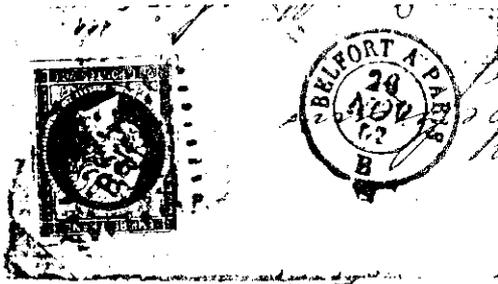


Cachet à date " Type 3 " (Brigade A)
 "PONTARLIER A PARIS-A-" (cachet plastique)
 + griffe "PONTARLIER A PARIS A."
 Lettre de service en franchise.



e) Ligne PARIS A BELFORT et Retour BELFORT A PARIS par voie PLM

Oblitération "Belf P",
 Cachet à date "Type I"
 "BELFORT A PARIS B"
 (Brigade B) (26 SEPT 62).
 Voie PLM via DIJON.
 Lettre de BELFORT p. ALBY



Oblitération losange
 de points "F Belf".
 Cachet à date Type I
 "PARIS A BELFORT C"
 (Brigade C).
 18 AVRIL 63.
 Voie PLM via DIJON.
 De LAROCHE pour
 ST JEAN-DE-LOSHE.



f) Ligne DIJON A BESANCON et retour BESANCON A DIJON

Cachet à date " Type 2 " (Brigade A)
 "BESANCON A DIJON A" - 16 SEPT 03
 Carte d' ORCHAMPS pour BESANCON



Cachet à date " Type 2 " (Brigade A)
 "BSANCON A DIJON " - 23 NOV 05
 Erreur de gravure: BSANCON (sans le E)
 Carte d'ORCHAMPS pour BESANCON



CHRONIQUE PHILATELIQUE

UN PEU D'HISTOIRE POSTALE (IV) : Pages 40 à 44 -

Pour la bonne compréhension de cet article -Suite à une erreur de mise en pages- il convient de le lire dans l'ordre suivant : Pages 40 ,41, puis 44,43,42- Ainsi la page 44 est à numéroter 42 et la page 42 est à numéroter 44 .Avec nos excuses .;;;

ERRARE HUMANUM EST !! Merci de votre compréhension.



CHANT DU GRANDVAUX



Comme une barque immense et fière
Flottant sur la vague des monts
Notre grand val à proue altière
Fait voile aux lointains horizons
Le rebord des bois noirs l'enserme
Et l'herbe en tapisse le fond
Il vogue ainsi dans la lumière
Sapins dressés pour pavillons.

REFRAIN

Ce val de nos montagnes
Des monts Jura est le plus beau
Sombres forêts, vertes campagnes,
Notre nid et notre tombeau.
Ce n'est qu'un petit coin de France
Mais à nos yeux c'est un joyau.
Liés à lui dès la naissance,
Nous le chantons : c'est le Grandvaux (bis)



Quand l'été brille sur nos têtes
Que le soleil au ciel flamboie
Pour notre val c'est temps de fête :
Tout est lumière et tout est joie.
L'azur est doux et l'herbe fine,
L'air est tout plein de chants d'oiseaux ;
Au tintement de leurs clarines
S'en vont aux champs nos gras troupeaux.

REFRAIN

Mais quand le rude hiver l'assiège,
Où s'en va-t-il de blanc vêtu
Notre grand val couvert de neige,
Où toute voix soudain s'est tue ?
Il s'en va dans l'espace immense
Fendant l'azur silencieux,
Voiles tendues à l'espérance
Il s'en va sous les vastes cieux.

A. LYONNET
Inspecteur d'Académie Honoraire.





Les Amis du Grandvaux

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 Janvier 1991.
=====

* CONVOCATION *

=====

Les Membres de la Société " LES AMIS DU GRANDVAUX " sont convoqués en Assemblée Général ordinaire le 11 Janvier 1991 à 20 H 30 à la Salle des GUILLONS-Mairie de Grande-Rivière, notre Siège Social.

O R D R E D U J O U R :

- Lecture et approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Janvier 1990.
- Compte rendu financier du Trésorier et approbation des Comptes et Bilan-voir LE LIEN N° 30 de Décembre 1990.
- Rapport moral du Président et rappel des différents activités au cours de l'année et nos projets.
- Questions diverses.
-

A la fin de l'Assemblée, nous tirerons les "ROIS". alors nous comptons sur votre présence.... et D'avance soyez-en vivement remercié ET NOS MEILLEURS VOEUX POUR 1991.

=====

AUTO-COLLANT.

souvenir

(seul)

5f,00

+port



LES AMIS DU GRANDVAUX

Association Loi 1901

Mairie de Grande-Rivière

39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

CCP : Dijon 286159 E

LES AMIS DU GRANDVAUX

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

La cotisation annuelle est fixée pour 1990
à 50 F.

En adhérant aux "AMIS DU GRANDVAUX"
vous bénéficiez de :

- Accès à la bibliothèque,
- Accès à la section philatélique,
- 2 bulletins de liaison par année "LE LIEN"
- Participation aux activités et sorties.

POUR RÈGLEMENT DES COTISATIONS
établir le chèque au nom de :

"LES AMIS DU GRANDVAUX"

Mairie de Grande Rivière

ou virement

C.C.P. DIJON 2861-59 F

Et remplir le bulletin d'adhésion
ci-dessous :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Age pour les - de 18 ans :

et autorisation parentale ci-dessous :

Date : Signature :

